

Zeitschrift: Berner Schulblatt
Herausgeber: Bernischer Lehrerverein
Band: 112 (1979)
Heft: 35

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Organ des Bernischen Lehrervereins
112. Jahrgang. Bern, 31. August 1979

Organe de la Société des enseignants bernois
112^e année. Berne, 31 août 1979

† Samuel Schläppi, Lenk

Mit unbeschreiblichen Gefühlen belastet fuhren wir, eine Schar Kameraden der 115. Promotion, am 18. Mai 1979 an die Lenk, um mit einer grossen Trauergemeinde von unserem Klassenkameraden Sami Abschied zu nehmen.



Seit unserer ersten Begegnung am Aufnahmeexamen in Hofwil existiert für uns der unauslöschliche Name «Samuel Schläppi, Lenk». Am Begräbnistag wurde mir nochmals deutlich bewusst, wie berechtigt diese Ortsbezeichnung am vertrauten Namen zu haften schien.

Schon im Verlauf der ersten Hofwilerwochen erkannten wir Samis schulische Fähigkeiten. Seine Zuständigkeit für mathematische Belange hatten bald einmal alle Fachinteressierten und Hilfesuchenden wahrgenommen; denn hinter anscheinender Verschlossenheit öffnete sich bei Sami eine Fülle grossmütiger Hilfsbereitschaft. Ebenso verbarg er oft hinter ernster Miene seine gesellig-fröhliche Art. Wie oft endete ein in jugendlichem Übermut entfacht Wortgefecht mit einem befreienden, herzlichen Lachen, welches den unnötig heraufbeschworenen Ernst gänzlich auszulöschen vermochte!

Viele freundschaftliche Begegnungen mit Sami während der Ausbildungszeit waren geprägt durch seine ihm anstammende Eigenständigkeit, lautere Ehrlichkeit und Offenheit. Diese Wesenszüge schätzten später seine Kollegen, Dienstkameraden, Schüler, Dorfbewohner und Familienangehörige. Dabei sind es nicht leere Worte, wenn sich Vertraute äussern über seine gewissenhafte Schulführung, sein unermüdliches Streben nach Gerechtigkeit, seinen Hang zu Ordnung und Zweckmässigkeit, wobei diese Eigenschaften in unaufdringlicher und wohlthuender Weise zur Geltung traten. So bezeichnen ihn ehemalige Schüler als unerbittlich streng in der Forderung einer sauberen und ehrlichen Arbeit. Er verlangte viel und gab sein Bestes. Die Schwächeren bedeuteten Sami ein ernstes Anliegen. Wer ihn kannte, musste wissen, in welchem Mass er Halbheiten und Bluff verabscheute.

Anlässlich unserer Promotionsversammlung vom letzten Herbst umriss Sami seinen Lebenslauf in Kürze:

... geboren 1934 / aufgewachsen an der Lenk / 1950 – Seminar Hofwil – Bern / 1954 – 57 Lehrer an der Gesamtschule Gutenbrunnen / 1957 – 59 Lehramtsschule in Bern / 1959 – 62 Lehrer an der Sek. Brienz / seit 1962 Lehrer an der Sek. Lenk und glücklich verheiratet / 3 Buben mit den Jahrgängen 63, 65 und 68.

Wir können erahnen, wie hart es Sami traf, als er vor vier Jahren als Artilleriehauptmann den Dienst quittieren musste, weil sich die heimtückische Krankheit bemerkbar machte. Trotz des fortschreitenden Leidens, wovon nur ganz wenige Kenntnis hatten, setzte er sich mit grosser Hingabe und Geschick in Beruf und Familie ein. Der zermürbende Wechsel von Enttäuschung und wieder aufflackernder Hoffnung im letzten Lebensabschnitt brachten Samuel Schläppi eine qualvolle seelische Belastung. Doch seine Selbstdisziplin und Tapferkeit stehen beispielhaft vor uns. Mit seinen lieben Angehörigen bedauern wir seinen zu frühen Tod und mit seinen Schülern und Kollegen gedenken wir seiner in Achtung und echtem Mitleid.

Edwin Ryter

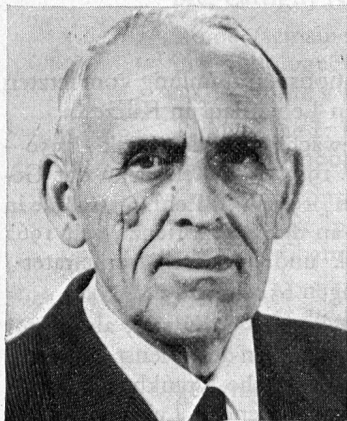
† Walter Eggenberg

Die Kameraden der 57. Promotion des Seminars Muri-stalden haben am 17. Juli 1979 ihren lieben Freund und Klassengenossen Walter Eggenberg zu Grabe begleitet. Walter Eggenberg wurde 1899 als erster Sohn einer kinderreichen Familie in Gerzensee geboren. Seine

Inhalt – Sommaire

† Walter Schläppi, Lenk	271
† Walter Eggenberg	271
Der Wald – ein naturnaher Lebensraum	272
Kurse des Turninspektorates	273
8. Hupp-Herbstwochen	273
Pensionierte Lehrkräfte der Region Thun	273
Seminar über Alkoholprobleme	273
Die Zahl der Pflegekinder nimmt ab	273
Centre international de formation européenne	274
Ecole secondaire française Bienne-Madretsch	274
Structure et organisation de l'Ecole cantonale de langue française de Berne	275
Section Bienne-La Neuveville de la SEB	275
Extrait des délibérations du Comité provisoire de la SEJB	276
La conversation préparée dans l'enseignement des langues	276
Centre de perfectionnement du corps enseignant	278

glückliche Jugendzeit verbrachte er im elterlichen Heim an der Sonnhalde in Münsingen. Im Jahre 1915 trat er ins Seminar ein, und durch vier Jahre hindurch hat er sich nie anders denn als freundlich-liebenswürdiger Kamerad erwiesen.



Nach seiner Patentierung 1919 wurde er – nach kurzer Stellvertretung – von der Gemeinde Worb an die Oberschule Wattenwil-Bangerten gewählt. Und hier, in der lieblichen emmentalischen Hügellandschaft, hat unser Freund – ganz wie es seinem ruhigen, stets hilfsbereiten Wesen entsprach – in Schule, Familie und Dorf während fünfundvierzig Jahren sein Lebenswerk geleistet als Lehrer, als Gatte und Vater, als Musiker und ganz allgemein als Diener der Öffentlichkeit überall da, wo er darum angegangen wurde.

Im Jahre 1924 verheiratete er sich mit Fräulein Liseli Hofer, mit der er auch gleich ins neuerstellte Schulhaus einziehen konnte. Drei Söhne wurden dem Ehepaar geschenkt; alle sind längst erwachsen und haben eigene Familien.

Wenn schon seine Hauptarbeit der Schule galt, so hat Vater Eggenberg doch stets in der Familie sein wertvolles und erholsames «Daheim» gefunden. Wie oft setzte er sich ans Klavier und sang mit seinen Angehörigen die alten, immer wieder beglückenden Lieder!

Für seine Schularbeit galt als Leitgedanke, die Schüler auf ihr künftiges Leben vorzubereiten. Dass dabei auch das Gemütvolle nicht zu kurz kommen durfte, war für ihn selbstverständlich. – Schon im Seminar hatte es sich gezeigt, dass Walter eine besondere Begabung und grosses Verständnis für technische Belange hatte. Sein Können auf diesem Gebiet kam später nicht nur der Schule, sondern auch einem weiten Bekanntenkreis zugute. Mit dem Bauernstand war er besonders verbunden als langjähriger Leiter der Ortsgetreidestelle Worb. Daneben dirigierte er während etwa vierzig Jahren den Männerchor und diente als Organist-Stellvertreter in der Kirche Worb. Bis zu seinem Lebensabend blieb er der Musik zugetan.

Walter Eggenberg war Mitglied des Kirchgemeinderates von Worb, in der letzten Amtsperiode als dessen Präsident. Im Jahre 1942 wurde er zusätzlich in die reformierte Kirchensynode des Kantons Bern gewählt. – Alles in allem: ein reich belastetes, aber auch ein reich beschenkendes Lehrerdasein!

Im Jahre 1964 hatte unser Freund das Pensionierungsalter erreicht. Der Abschied von der Schule mag ihm schwer gefallen sein; aber Anzeichen von Altersbeschwerden

veranlassten ihn zum Rücktritt. Er zog mit seiner Frau nach Biglen, wo sein jüngster Sohn seit einiger Zeit als Sekundarlehrer tätig war.

Noch während mehrerer Jahre war Vater Eggenberg bei leidlicher Gesundheit, sodass er gerne dann und wann im Garten arbeitete oder auch allerhand Holzspielsachen herstellte – seinen Grosskindern und dadurch sich selbst zur Freude.

Allmählich aber zeigten sich schwerere Altersleiden, die ihn je länger je mehr ans Haus banden. Die alljährlichen Klassenzusammenkünfte seiner alten Seminarkameraden konnte er nicht mehr besuchen. Machtlos mussten seine Angehörigen, Verwandten und Freunde zusehen, wie sich sein Gesundheitszustand langsam aber ständig verschlechterte. Durch Jahre hindurch hat Frau Eggenberg ihren Mann umsorgt und gepflegt bis an die Grenze des Möglichen. Trotz allem verschlimmerte sich sein Zustand dauernd. Am 22. März musste er sein Heim verlassen, er wurde ins Spital Grosshöchstetten eingeliefert, wo er durch Ärzte und Schwestern beste Pflege erhielt. In der Nacht zum 13. Juli ist unser lieber Freund von seinem tapfer ertragenen Leiden erlöst worden. Gott hat ihm die ewige Ruhe gegeben.

Was bleibt? – Die Erinnerung an einen Mann, der viel Liebe gesät und geerntet hat.

E. P. H.

Der Wald – ein naturnaher Lebensraum

Nach einem sehr befriedigenden Kurs über «Wasservogel unserer Feuchtgebiete» im Schweizerischen Zentrum für Umwelterziehung des WWF (SZU) Zofingen waren wir erfreut, im Kursangebot für Lehrerfortbildung 1979 wieder einen vom SZU organisierten Kurs zu finden. Das Thema lautete: Der Wald – ein naturnaher Lebensraum. Unter der Leitung von H. C. Salzman/E. Zimmerli und Frau R. Kyburz beschäftigten wir uns während einer Woche mit folgenden Themen:

- Wälder der Erde – Wald in der Schweiz
- Waldwirtschaft gestern und heute
- die Tiere des Waldes
- die Pflanzen des Waldes
- Ökologische Zusammenhänge im Wald
- Wald und Naturschutz

Zwei fakultative Abendexkursionen («Spuren im Wald» und «Wildbeobachtung») ergänzten das Programm.

Der morgendliche theoretische Teil bestand aus Referaten, Filmen, Diskussionen und der Einführung in die praktischen Arbeiten des Nachmittags, wo wir in Gruppen versuchten, die uns gestellten Aufgaben zu lösen. Ausgerüstet mit Enthusiasmus, viel Humor, mehr oder weniger Ausdauer und Fachkenntnissen machten wir den Zofinger Wald unsicher. Nachdem z. B. Frau Dr. Kyburz uns am Freitagmorgen über ökologische Zusammenhänge im Wald berichtet hatte, bekam unsere Gruppe die Aufgabe, in verschiedenen abgegrenzten Waldstücken das Leben auf Bäumen und Sträuchern zu untersuchen: wir stellten eine Artenliste zusammen, zeichneten ein Histogramm und eine Standortskizze der gefundenen Lebewesen und versuchten mögliche Nahrungsketten zu bilden.

Mit dem Vorstellen der Gruppenarbeit im Plenum endeten jeweils die interessanten und abwechslungsreichen Kurstage. Obwohl nicht nur Lehrer teilnahmen, erhielt

ten wir viele nützliche Anregungen, wie wir das Thema Wald in der Schule behandeln können. Dies und die sorgfältige Planung und gute Organisation des Kurses lassen uns hoffen, dass die Lehrerfortbildung des BLV auch weiterhin Kurse des SZU in ihr Jahresprogramm aufnimmt.

E. L./L. G./M. B.



Kurse des Turninspektorates

Im folgenden Kurs sind noch einige Plätze frei:

Kurs 14.14.15 für Geräteturnen/Gymnastik und Tanz Zäziwil, 1./2. September 1979, ab 13.30 Uhr. Thema: Gerätereihen und Übungsfolgen aus dem Lehrmittel Band 7 für Knaben und Mädchen. Möglichkeiten von Gymnastik und Tanz in der Schule.

Leitung: Theres Marti, Jürg Streit. Anmeldungen so rasch als möglich an *Fritz W. Tschanz, Lehrer, 3532 Zäziwil.*



8. Hupp-Herbstwoche

6.-13. Oktober 1979

im Ferienheim Hupp ob Läuelfingen im prächtigen Baselbieter Jura

Peter Groll,

Seminar Musiklehrer und Orchesterdirigent aus St. Gallen, wird die Teilnehmer auf gesanglichem und instrumentalem Gebiet fördern.

Michael Hepp

aus Nellingen/Stuttgart lernt uns neue Gruppentänze aus aller Welt. Alte und neue Tänze, Mixer, Polonaisen, Kontratänze und neue Modetänze bilden das Programm.

Hannes Grauwiller,

Werklehrer, leitet die Teilnehmer an zum ornamentalen Verzieren mit Brandornamenten auf Holz, Leder und Kork.

Interessenten erhalten gerne weitere Auskünfte und den Prospekt durch

Hannes Grauwiller

3431 Schwanden i. E.
(Telefon 034 61 25 15)

Pensionierte Lehrkräfte der Region Thun

Recht angenehme Witterungsverhältnisse begünstigten die diesjährige *Sommerfahrt* der Vereinigung pensionierter Lehrer und Lehrerinnen der Region Thun, die in einer ersten Etappe dem Thuner- und Brienzensee entlang auf den Brünig und von dort am Lungernsee vorbei nach Sachseln führte, wo 1417 Niklaus von der Flüe, der Landespatron der Urkantone, geboren wurde. Hier wurde eine kurze Rast eingeschaltet; dann ging die Fahrt weiter Richtung Alpachersee und von dort an die Gestade des Vierwaldstättersees, um in Tribtschen das auf einer kleinen Halbinsel gelegene Richard Wagner-Museum, welches daselbst in einem stattlichen Landhaus eingerichtet worden ist, zu besichtigen. In diesem von mächtigen Parkbäumen umsäumten Hause, mit Blick auf den See und den Bürgenstock, hielt sich Wagner 1866 bis 1872 auf. Beim Rundgang durch die

Museumsräumlichkeiten, die eine umfangreiche, wertvolle Literatur-, Schallplatten-, Noten- und Plakatsammlung über den Komponisten enthalten, wird man von Wagner'scher Musik begleitet. Die Thuner Lehrerveteranen zeigten ebenfalls lebhaftes Interesse für die im ersten Stock des Gebäudes untergebrachte Sammlung alter Instrumente der Stadt Luzern, die von der zierlichen Elfenbeinflöte bis zum seltsam anmutenden Giraffenklavier eine Menge kostbarer Musikinstrumente aufweist, welche einen Wert von mehreren Millionen Franken präsentieren.

Ein weiterer Schwerpunkt der Sommerfahrt bildete die Besichtigung des 1959 eröffneten Verkehrshauses der Schweiz in Luzern.

Reich befrachtet mit Eindrücken aller Art erfolgte im Spätnachmittag die Rückreise über Entlebuch, Escholzmatt, Schangnau und Schallenberg nach Thun. Alle Teilnehmer waren von der Sommerfahrt restlos befriedigt, dies nicht zuletzt dank der umsichtigen und gewissenhaften Organisation, die bei Präsident Robert Thöni (Gunten) in guten Händen lag. Namens der bejahrten Reisetilnehmer entbot ihm Erich Tschabold wohlverdienten Dank. Aber auch der Chauffeur durfte ein Lob entgegennehmen.

Unterwegs orientierte Präsident Robert Thöni kurz über die geplante viertägige Herbstreise, die vom 10. bis 13. September stattfinden wird. Sie führt in den Tessin und ins Bündnerland, in Gegenden also, die reich an reizvollen und zugleich gewaltigen landschaftlichen Schönheiten sind. Der Vorstand erwartet eine gute Beteiligung.

H. H.

Seminar über Alkoholprobleme

Das 2. Schweizerische Seminar über Alkoholprobleme richtet sich an alle, die in der Erziehung tätig sind – sowohl an Lehrer, Mitarbeiter in Jugendorganisationen, Betreuer von Jugendlichen als auch an die Eltern. Die diesjährige, von der Schweizerischen Fachstelle für Alkoholprobleme in Lausanne durchgeführte Tagung dient der eingehenden Behandlung des Themas «Jugend – Alkohol, Tabak und andere Drogen». Sie findet *Donnerstag, den 1. und Freitag, den 2. November 1979 im Palais de Beaulieu in Lausanne statt.*

Vorgesehen sind sieben verschiedene Gruppen mit folgenden Themen: Ziele und Inhalte der Alkohol-erziehung; Alkohol-erziehung in Schule und Elternhaus; Methodik der Alkohol-erziehung; Ausbildung der Erzieher; Schüler mit Alkoholproblemen; Familien mit Alkoholproblemen; Gesetzliche Prophylaxemöglichkeiten bei Jugendlichen. Die Seminar-Teilnehmer können also aus einer Vielfalt von Themen dasjenige auswählen, das ihren Interessen ganz besonders entspricht.

Nähere Unterlagen und das ausführliche Programm können bezogen werden bei der *Schweizerischen Fachstelle für Alkoholprobleme, (SFA), Postfach 1063, 1001 Lausanne.*

Die Zahl der Pflegekinder nimmt ab

(Aus dem Verwaltungsbericht 1978 der Justizdirektion des Kantons Bern)

In den sechziger Jahren ist die Zahl der Pflegeverhältnisse regelmässig zurückgegangen und hatte 1971 einen Tiefstand erreicht; 1972 wurde erstmals wieder eine

Zunahme festgestellt. Mit dem Inkrafttreten des neuen Adoptionsrechtes im Jahre 1973 trat die erwartete starke Abnahme der Pflegeverhältnisse um fast einen Drittel ein. Jetzt scheint sich eine gewisse Beständigkeit anzubahnen (Abnahme bloss noch 19 gegenüber 215 im Vorjahr).

Anzahl der gemeldeten Pflegekinder am 31. Dezember 1978: 2584.

Heimat: Kanton Bern: 1453; übrige Schweiz: 608; Ausland: 511; nicht bekannt: 12.

Familienverhältnisse: Eheliche Kinder: 1689; Kinder unverheirateter Eltern: 895; von diesen sind Vollwaisen: 94; Halbweisen: 168; Scheidungskinder: 727.

Pflegeverhältnisse: Kinder bei Grosseltern: 675; bei andern Verwandten: 394; bei künftigen Adoptiveltern: 232; in fremden Familien: 1180; bei den Eltern gemäss Art. 3 PFVO: 103.

Schulverhältnisse: Vorschulpflichtige: 864; Primarschüler: 1397; Sekundarschüler: 201; in Sonderschulen: 112; Schulbildungsunfähige: 10.

Pflegeelder (monatlich): Keines: 577; unter 220 Franken: 719; 221 bis 300 Franken: 534; 301 bis 350 Franken: 231; 351 bis 400 Franken: 152; über 400 Franken: 147; nicht bekannt: 224.

Versorger: Eltern: 356; Vormundschaftsbehörden: 176; Fürsorgebehörden: 12; Jugendgerichte: 2; private Institutionen: 48.

Versorgungsgründe: Wirtschaftliche Lage der Eltern (Erwerbsarbeit der Mutter, Krankheit, Alkoholismus usw.): 155; unvollständige Familie: 303; besondere Verhältnisse beim Kinde: 27; zur spätern Adoption: 85; andere Gründe: 24.

Im Berichtsjahr aufgelöste Pflegeverhältnisse: 613; freiwillig: 571; durch Behördebeschluss 42.

Auflösungsgründe: Schulaustritt: 207; Rückkehr zu den Eltern: 143; Adoptionen: 98; Schwierigkeiten beim Kinde: 16; Vorwiegend Mängel am Pflegeplatz: 3; Wegzug der Pflegeeltern: 61; Tod des Pflegekinds: 3; andere Gründe: 82.

Gemeldete Tagespflegeplätze: 90 mit total 125 Kindern.

L'Ecole bernoise

Centre international de formation européenne

Séminaire à Bienne

Le Centre international de formation européenne organise à Bienne, du 31 octobre au 4 novembre 1979, un séminaire sur le thème: *L'Europe et les échanges d'étudiants*.

Lieu: Touring-Hôtel de la Gare, Bienne

Participants: professeurs, enseignants, universitaires

Langue de travail: français

Finance d'inscription: 90 francs (comprenant séjour gratuit; pension complète)

Remboursement des frais de voyage: 50% sur la base d'un billet aller-retour en train 2^e classe par le trajet le plus court, sans supplément, et plafonné à un remboursement de 90 francs.

Délai d'inscription: 15 octobre 1979

Aperçu du programme

Jeu 1^{er} novembre: L'état actuel de l'intégration européenne - L'Europe de l'éducation: les politiques des Communautés européennes et du Conseil de l'Europe.

Vendredi 2 novembre: Les échanges d'étudiants dans les universités européennes - La vocation des instituts et universités «européens» (Florence, Bruges, Nice, etc.).

Samedi 3 novembre: L'enseignement sur l'Europe dans les écoles et universités européennes

Dimanche 4 novembre: Quelle Europe? Quelle société voulons-nous? Conférence de clôture.

Pour toutes demandes et informations complémentaires, s'adresser à: C.I.F.E. Service des stages - 4, boulevard Carabacel - F-06000 Nice - Téléphone 93 85 85 57

Ecole secondaire française Bienne-Madretsch

M. Froidevaux prend sa retraite

Avec émotion les membres du corps enseignant ont assisté au dernier jour d'école de leur cher et inestimable collègue, M. Xavier Froidevaux.

Après de nombreuses années passées à Tramelan, ce professeur de mathématiques, originaire du sympathique village franc-montagnard du Noirmont, a été nommé à l'école secondaire française de Bienne-Madretsch. C'est dans cette cité seelandaise qu'il vient d'achever brillamment sa carrière.

A l'occasion de la cérémonie des promotions MM. Ch. Ammann, directeur, A. Nicati, président de la commission d'école, et le Dr M. Villard, inspecteur des écoles secondaires, prirent congé de M. Froidevaux, rendirent hommage aux nombreuses qualités du retraité, à son dévouement à la cause scolaire durant tant d'années et lui remirent en signe de gratitude et d'amitié un magnifique bouquet de fleurs.

Esprit à la fois scientifique et littéraire, mais se sentant plus particulièrement attiré par le langage des chiffres, il n'est pas étonnant qu'après avoir obtenu son certificat de maturité classique il ait délaissé l'étude du latin et du grec pour se vouer entièrement au domaine du calcul.

Pédagogue par vocation, M. Froidevaux aura fait bénéficier de nombreuses volées d'élèves de son enseignement intelligible et méthodique, sans oublier ceux et celles qui, moins favorisés, bénéficieraient bénévolement de leçons particulières.

Mais le trait principal de son caractère est certainement sa très grande modestie. Effacé aux yeux du monde, écoutant philosophiquement les propos de son entourage, ses interventions réfléchies n'ont jamais emprunté le ton dictatorial. Ses avis, unanimement appréciés, émanent de l'homme d'expérience, possédant le don de toucher immédiatement le fond des problèmes.

A nos yeux, M. Froidevaux appartient à cette catégorie d'hommes, de plus en plus rares, entièrement au service du prochain, qui savent donner sans se faire remarquer. Il est de ceux que le monde semble ignorer trop facilement. Aussi comprenons-nous mieux le regretté Jacques Bergier lorsqu'il déclarait naguère: «Les gens réellement importants, on n'en entend pas parler».

Bien cher collègue, tous ceux qui ont eu le privilège de travailler en ta précieuse compagnie te souhaitent, au sein de ta chère famille, une longue et heureuse retraite.

Paul Müller

Structure et organisation de l'Ecole cantonale de langue française de Berne

Le Grand Conseil s'est déclaré favorable à la reprise de l'école de langue française de Berne lors des délibérations concernant la nouvelle loi sur l'école primaire et les écoles moyennes à la session de mai de cette année. Le Conseil exécutif soumet maintenant au Parlement cantonal un décret qui doit réaliser ce projet. Les modalités de la reprise ainsi que la répartition des coûts d'exploitation sont réglés dans une convention passée entre le Conseil exécutif d'une part et la Confédération, la commune de Berne ainsi que la Fondation de l'école de langue française d'autre part. Le canton de Berne entreprendra aussitôt que possible la construction de nouveaux bâtiments scolaires, dont le 60% des coûts de construction sera à charge du canton et le 40% à charge de la Confédération. En outre, les coûts d'exploitation annuels doivent être supportés à raison de 65% par le canton, d'un quart par la Confédération et de 10% par la ville de Berne. La convention dispose également que deux membres de l'Association de l'école de langue française de Berne doivent siéger à la commission de l'Ecole cantonale de langue française à créer. Le canton de Berne assumera aussi, pendant une période transitoire de six ans, les obligations de la Fondation à l'égard des enseignants, du personnel d'exploitation ainsi que des parents et des élèves.

Le décret proposé par le Conseil exécutif fixe également que l'Ecole cantonale de langue française comprendra 20 classes au plus. Elle doit comporter des classes enfantines, primaires, secondaires et gymnasiales dans le cadre de ses obligations. L'école de langue française aura les mêmes structures que celles des autres écoles bernoises. Les plans d'études en vigueur dans les écoles de langue française du canton doivent être appliqués dans la future école de Berne, en particulier ceux qui sont approuvés par la conférence des chefs des départements de l'Instruction publique de la Suisse romande.

Conformément au décret proposé, il sera tenu compte prioritairement, dans l'admission des élèves, des enfants francophones de fonctionnaires des administrations fédérale et cantonale, des enfants de langue italienne de fonctionnaires fédéraux, des enfants de membres des missions diplomatiques, des enfants de collaborateurs d'organisations intercantionales et internationales. Les cas particuliers doivent rester réservés et doivent être soumis à la décision de la Direction de l'Instruction publique. Actuellement, l'école est fréquentée par 25 à 30% d'enfants qui ne tombent pas sous le coup des dispositions qui précèdent.

La communauté romande de Berne, la société et le Conseil de fondation de l'école de langue française demandent que l'école, une fois devenue officielle, continue à admettre cette catégorie d'enfants. Il doit être donné suite dans la mesure du possible à ce désir pour des raisons historiques, mais aussi psychologiques et d'environnement. Il n'est pas souhaitable que l'école soit fréquentée exclusivement par des enfants de fonctionnaires et, en sus de raisons d'opportunité pédagogique, des motifs d'ordre économique parlent en faveur de l'accueil limité d'enfants francophones en cours de scolarité, que ce soit en prévision d'un départ dans un canton romand ou pour faciliter aux grandes entreprises exerçant des activités régionales ou nationales le recrutement de personnel de langue française, etc. Le Conseil exécutif veut surtout lier l'admission des cas spéciaux aux possibilités d'accueil de l'école, plus exactement au nombre de places disponibles dans les 20 classes du futur bâtiment. Il appartiendra à la Direction de l'Instruction publique de dresser un ordre de priorités.

Selon le décret, les enseignants de l'école de langue française de Berne doivent être rémunérés et assurés selon le même statut que les enseignants des degrés correspondants des écoles communales. *oid*

Section Bienne—La Neuveville de la SEB

Compte rendu du synode de printemps

Mercredi 30 mai 1979, à Bienne
Présidence: Claude Hirschi

Rapport de structure SEB

M^{me} M.-P. Walliser explique à l'assemblée le rapport final de la Commission des structures de la SEB (cf. «Ecole bernoise» N° 5/6 du 2 février 1979). Elle donne quelques indications quant à la suite du travail: Le projet des statuts sera envoyé aux membres de la société au printemps 1980, alors que les nouveaux statuts pourraient entrer en vigueur totalement ou partiellement le 1^{er} avril 1981.

M. Y. Monnin présente une proposition formulée dans une autre section: Il s'agit de demander que fassent partie du Comité cantonal «deux membres provenant du Jura bernois» à la place de «au moins un». Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

L'assemblée accepte les points 3, 4 et 5 des propositions de statuts.

Société des enseignants du Jura bernois

M. D. Racle informe l'assemblée sur le travail effectué par le Comité provisoire de la SEJB et présente les structures de la nouvelle société.

Le comité de section propose, comme représentants à la SEJB, M^{me} Rose-Marie Gautier et MM. Germain Kohler et Denis Racle, qui ont déjà fait partie du comité provisoire. L'assemblée accepte ces propositions.

Congrès SPR de Fribourg

M. A. Gagnebin rappelle que le congrès SPR de Fribourg a voté des résolutions très importantes concernant le statut de l'enseignant.

MM. A. Gagnebin et A. Schwab proposent que le comité de section demande au Comité SEJB de soumettre la résolution suivante à la prochaine assemblée générale: «La SEJB réunie en assemblée générale soutient par un vote les thèses du congrès de Fribourg.»

L'assemblée accepte la proposition de MM. Gagnebin et Schwab.

Informations et enquêtes

Les informations ayant quelque difficulté à passer depuis le Comité cantonal au corps enseignant, les documents iront dorénavant au comité de section qui les distribuera au responsable de chaque collège.

Rapport des caissiers

Caisse de section (caissier: M. B. Jaberg)

La fortune s'élevait à 2748 fr. 35 le 28 février 1978 et à 4095 fr. 25 le 22 mai 1979, ce qui représente une augmentation de 1346 fr. 90.

Caisse Universal-Sport (caissier: M. M. Lanève)

La fortune s'élève à 2929 fr. 20 au mois d'avril 1979. A partir du 1^{er} mars 1979, les magasins Universal-Sport bonifient les 10% directement aux clients sur présentation de la carte de membre SEB. Les personnes qui possèdent des quittances antérieures à cette date peuvent les envoyer au caissier avant 1980, afin de toucher leur remise.

Les comptes des deux caisses ont été vérifiés et trouvés exacts.

Nominations à la sous-commission de CIRCE III

De nouveaux représentants ont été nommés. Il s'agit de MM. Charles Haller et Mario Ferrario pour les mathématiques, Francis Bourquin et Roland Montavon pour le français, Jean-Pierre Boinay et Frédy Dubois pour l'histoire, ainsi que MM. Pierre-Alain Schmid et Jean-François Perrenoud pour l'allemand.

Admissions et démissions

Les collègues suivants sont admis comme nouveaux membres: M^{mes} Marlène Matter, Rita Bernasconi, Claudine Davoli, Janine Erard, ainsi que M. Roland Fischer.

Sortent de la SEB: M^{mes} Elsa Hess, Marie-Claude Mock, Sophie Steffen et Gertrude Berger, ainsi que MM. Bernard Perrot, Marcel Guélat et René Mathez.

Gratifications d'ancienneté

Sont félicités pour leurs 25 ans d'enseignement: M^{mes} Véréne Voisard, Jeanne Vuilleumier et Marguerite Hiltbrunner, ainsi que MM. Raymond Heberli, Denis Cœurvasy et Henri Gerber.

La secrétaire: C. Bérout

Extrait des délibérations du Comité provisoire de la SEJB

6 juin 1979

Une grande partie de la séance a été consacrée à la préparation de la première assemblée générale de la SEJB. Mais d'autres problèmes importants ont été abordés.

Synodes: pendant ou en dehors des heures d'école?

La réglementation n'est pas la même pour l'école primaire que pour l'école secondaire. En effet, les enseignants primaires ont droit à quatre leçons par semestre pour participer aux synodes, ce qui n'existe pas pour les enseignants secondaires. Cela pose donc le problème de la participation de ces derniers à nos activités pédagogiques et syndicales. Cette question doit être absolument mise au clair, car cette situation fautive nous cause du tort.

Heures d'allègement à 50 ans

Les propositions de la SEJB seront examinées par la DIP, mais aussi par les autres directions concernées. Le Comité cantonal SEB prendra également position.

Fonds Mimosa et CIP

Le Comité provisoire prendra contact avec le Comité du SEJ, afin d'organiser une séance commune pour décider de l'avenir de ces deux institutions.

Chômage des enseignants

Le président envisage la mise sur pied d'un groupe de travail qui pourrait être chargé d'étudier les conditions de chômage, les relations chômeurs-office de chômage, l'aide que la SEJB pourrait apporter aux chômeurs par des conseils ou des interventions auprès de l'office de chômage.

Ultime séance du CP|SEJB

Relevons que cette séance a été la dernière du Comité provisoire. Dès le mois d'août, un premier Comité central SEJB se mettra au travail. Merci aux membres du CP qui abandonnent leur fonction de leur collaboration efficace... et bonne chance aux membres du nouveau comité!

J. Paroz

La conversation préparée dans l'enseignement des langues

Introduction

L'Association des professeurs de français, Berne, comprend des enseignants des degrés primaire, secondaire, gymnasial, professionnel et universitaire, de langue maternelle française ou allemande. A son Séminaire 1979, elle a discuté les rapports sur un manuel pour Alémaniques et sur le programme de l'Ecole normale française. Puis des communications sur l'enseignement sous contrat dans un gymnase de Genève, la classe de conversation aux niveaux primaire, secondaire et gymnasial. Yves Velan a parlé de l'élaboration de son dernier livre, «Soft Goulag». Tous les rapports vont paraître dans les Actes que l'on peut commander à l'APF, Neubrückestrasse 122, 3012 Berne. Le Séminaire 1980, auquel tout enseignant peut participer, aura lieu le mercredi 21 mai au bord du lac de Bienne.

Les expériences que nous allons citer se rapportent au niveau supérieur de l'enseignement des langues étrangères, mais elles seront aussi utiles à celui de la langue

maternelle. Car l'expression orale, correcte dans sa forme et bien documentée, est un moyen de culture et de communication que recherche tout enseignement, à quelque niveau qu'il soit et dans toutes les disciplines littéraires et scientifiques.

En effet, les cadres à tous les échelons doivent chaque jour intervenir et participer à un entretien après la lecture rapide d'un plan, d'un texte et une note de quelques lignes. Il faut donc que l'école exerce souvent ces rédactions brèves et ces interventions orales dans tous les domaines.

Le milieu

Les étudiants alémaniques de seize à vingt et un ans, dont nous allons parler, ont suivi une école primaire de quatre années, réussi l'examen d'entrée, puis l'école secondaire qui accueille environ 45 % de la classe d'âge et impose, en cinq années, deux à trois langues étrangères ou mortes. Après examen, ils sont entrés au gymnase supérieur (10 % de la classe d'âge) pour y obtenir, après trois années et demie, la maturité; celle-ci s'étend à trois ou quatre langues, aux mathématiques et sciences, en tout onze disciplines, et son niveau correspond à peu près au DEUG, le Diplôme d'études universitaires générales en France, et au «Bachelor's degree» des USA. Le soir, nos jeunes rentrent presque tous dans leur milieu familial bien qu'ils consacrent 50 à 55 heures par semaine aux études, soit 32 à 38 heures de cours, puis les devoirs domestiques et les loisirs culturels.

Dans le canton de Berne, bilingue, chacun apprend la seconde langue nationale (français ou allemand) dès la cinquième année scolaire. Le français est discipline d'examen, à la maturité même avec le coefficient deux, comme l'allemand, les mathématiques et une quatrième discipline variant selon les types ou séries A, B, C, D et E.

Didactique générale

Afin d'obtenir la collaboration active de tous, la conversation requiert une préparation du vocabulaire et des idées, en particulier en langue seconde, objet de notre communication. Au gymnase supérieur, elle peut prétendre à environ 10 % de l'ensemble des leçons, mais cette proportion est doublée si la conversation se limite à un groupe, voire au dialogue, tandis que la classe écrit un exercice tout en écoutant d'une oreille. En deux heures, chacun peut ainsi introduire son sujet en une dizaine de phrases et répondre aux questions, puis la classe corrige l'exercice rédigé entre-temps. Les thèmes inspirés par des expériences vécues ou des textes travaillés procurent une aisance qui encourage les plus timides. De plus en plus, le contrôle oral et individuel se pratique en dialogue particulier.

La vie quotidienne

Ses sujets relèvent de l'école secondaire, toutefois ils conviennent encore aux jeunes de seize à dix-sept ans. Au début se placent des thèmes affectifs, par exemple «ma famille est réunie», «mon père travaille», «un de mes loisirs».

Après lecture à domicile de quelques chapitres du vocabulaire systématique¹, on désigne, en classe, un thème correspondant que chacun traite en une vingtaine de phrases et en variant les verbes, livre en main. Ensuite, il présente son sujet sans note et répond aux questions complémentaires. En trois années, la plupart des chapitres sont ainsi travaillés, soit trois à quatre mille mots, ce qui suffit pour lire, sans dictionnaire, un livre non spécialisé.

Comme nos étudiants voyagent beaucoup et qu'ils disposent de tous les guides Michelin de l'école, ils séjournent souvent en France, à Paris en particulier. Après les vacances, les excursions et semaines d'études, l'improvisation orale se rapporte volontiers à ces événements vécus.

L'actualité politique et culturelle

Au gré des problèmes traités par la presse, la radio et la télévision, le professeur remet des schémas et des résumés: élections cantonales en France, parlementaires en Grande-Bretagne, présidentielles aux Etats-Unis, nationales en Suisse; le droit de vote à dix-huit ans, l'initiative sur l'égalité des droits de la femme, l'avortement libéralisé et autres controverses, en moyenne un sujet tous les mois. L'information reçue permet à chacun de donner son opinion, documents sous les yeux. Certains recueils offrent des extraits pratiques, comme les *Textes scientifiques des Editions Francke*. Quand il s'agit d'un texte plus long, la procédure change: par exemple deux classes ont examiné le projet d'une nouvelle constitution fédérale, versions allemande et française. Chaque étudiant a résumé l'ensemble en quelque trois cents mots, affaire de manier le vocabulaire juridique. Puis nous avons discuté les trois parties du projet. Enfin, chacun a donné son opinion sur un article particulier, avec des arguments à l'appui. Le tout a nécessité deux leçons et demie, combinant une information générale, utile en histoire, avec un vocabulaire qui facilite les entretiens politiques, la lecture de la presse et l'audition de la radio et de la télévision.

La presse

Elle est si essentielle qu'elle mérite un entraînement gradué, réparti sur cinq semestres: articles de 500, puis de 1000 mots dans un hebdomadaire bilingue; ensuite un texte de 1500 mots dans une revue de bon niveau (par exemple «Le Français dans le Monde», Hachette, Paris 6^e); enfin un article plus long dans «Le Monde», édition hebdomadaire. La présentation, par les jeunes, d'une vingtaine de journaux suisses, français, belges et canadiens termine cette initiation.

Après avoir annoté l'article qu'il a choisi et dont la lecture sera contrôlée, l'étudiant en rédige une «contraction» qui introduira son dialogue avec le professeur ou un camarade. Ces exercices sont très appréciés, car ils préparent les conversations avec des francophones; par contre, les textes parus dans les recueils d'articles manquent souvent d'actualité.

Les grandes lectures en commun

En général, toute classe étudie trois à quatre œuvres par année en extraits de quarante à cent pages, sauf les pièces de théâtre, lues en entier quand les Alémaniques vont les voir sur scène. Chaque leçon donne lieu à un petit entretien avant que l'étudiant ne rédige son propre résumé, chapitre par chapitre. Il sera ainsi à même de participer à l'entretien sur l'ensemble de l'œuvre et de la comparer avec des livres déjà étudiés. Jusqu'à la maturité, il aura lu cinq livres seul et, en classe, encore une dizaine d'œuvres, réparties sur quatre siècles.

Les lectures personnelles à domicile

Elles s'échelonnent sur deux années et demie, une par semestre, les titres variant d'un jeune à l'autre. D'abord, il choisit une œuvre facile du vingtième siècle, même

dans les littératures belge, romande, canadienne, antillaise et africaine. Puis il prendra un texte classique du dix-neuvième, un autre des dix-septième et dix-huitième siècles, si possible en édition scolaire. Suivent ensuite un grand roman contemporain et un livre non littéraire, par exemple de la collection Idées.

A la date convenue, deux à trois mois à l'avance, chacun remet son compte rendu personnel de 300 à 500 mots, passe un rapide contrôle de lecture dans le livre annoté. L'étudiant présente alors l'œuvre en un exposé de quelques minutes, puis il répond aux questions du professeur et des condisciplines. La classe inscrit tous les livres, avec un très bref résumé, ce qui lui donnera environ une centaine de titres.

Conférenciers de l'extérieur

Au gré des circonstances et toutes les huit semaines en moyenne, une personnalité – homme politique, diplomate, administrateur, économiste, professeur, etc. – introduit un thème suivi d'un entretien avec les auditeurs de plusieurs classes réunies et informées à l'avance. La leçon suivante, le sujet est parfois repris dans la discussion en classe. Lors des semaines et journées d'études à l'extérieur, nos groupes s'entretiennent souvent avec les spécialistes français ou suisses qui commentent une visite. Certains jeunes participent aussi à des conférences-débats de l'Association d'histoire et de science politique à Berne.

Influence de la conversation

Malgré la diversité des conversations de classe, de groupe et des dialogues préparés, ces exercices oraux ne dépassent pas la proportion prévue dans le programme dont les éléments traditionnels fournissent l'infrastructure linguistique et littéraire à ces exercices. Bien plus, ceux-ci constituent autant d'applications de la grammaire et de la syntaxe, ils procèdent donc de l'enseignement régulier et de documents ad hoc livrés par les conférences, l'actualité et les événements vécus.

Reste à savoir si l'élocution et la correction grammaticale en bénéficient largement. J'en suis moins sûr, mais la connaissance d'un vocabulaire plus vaste, lié à des expériences vécues, et les contacts avec des partenaires inconnus donnent aux étudiants un entretient et une aisance orale qui leur sont utiles, même en langue maternelle et dans les autres disciplines de l'enseignement. Après la maturité, nos jeunes pourront ainsi continuer leurs études en médecine, etc., dans leur langue seconde et sans aucune difficulté majeure.

¹ Editions Klett, Zug/Stuttgart, *Grundwortschatz Französisch*, différentes éditions.

² *Textes scientifiques*, p.p. L. Burgener, Editions Francke, Berne, 1963, 32 p.

³ *La France de 1945 à 1979*, p.p. R. Coppolani/JM Gardair, Hatier, Paris, 255 p., 1976 («Le Monde»).

⁴ F. Giroud et J.-J. Servan-Schreiber dans l'«Express», Didier, 1977, 279 p.

Louis Burgener

Centre de perfectionnement du corps enseignant

Cours et manifestations du mois d'octobre 1979

- 1.2.1 *Allemand*: Office de recherche et de planification pédagogiques. En automne.
- 1.20.1 *Allemand*: Office de recherche et de planification pédagogiques. 1^{re} quinzaine d'octobre.
- 2.1 *L'éducation permanente et l'école, aujourd'hui*: en automne.
- 4.5.1 *Problèmes actuels de l'économie familiale* (USPM): M^{lle} H. Glau, le 30 octobre à Malleray.
- 4.9.12 *Mathématique. Information sensibilisation* (CIM): M. P.-A. Joset. Octobre à Bienne.
- 5.19.1 *Bâtir – Construire*: M^{me} N. Bechtel. Dès le 27 octobre à Bienne.
- 5.25 *Adaptation d'un patron du commerce* (USPM): M^{lle} Pierrette Monnier. 11 et 12 octobre à Saint-Imier.
- 5.64.3 *Méthodologie et didactique des langues étrangères* (CPS): Commission langues étrangères de la SSPES. Fin septembre, début octobre en Valais.
- 5.64.6 *Géométrie* (CPS): Commission romande de mathématique. 3 au 6 octobre à Porrentruy.
- 5.64.7 *Aspects épistémologiques et évaluation historique des concepts fondamentaux de la physique* (CPS): Commission romande de physique. 15 au 18 octobre à la Petite Scheidegg.
- 5.64.8 *Ecologie du sol* (CPS): Commission de biologie de la Société suisse des professeurs de sciences naturelles. 1^{er} au 4 octobre à Neuchâtel.
- 5.64.12 *L'informatique dans l'enseignement secondaire* (CPS): Groupe de coordination informatique. En octobre à Interlaken.
- 5.71.1 *Mass media et enseignement*: M. R. Duboux. 11, 12 et 13 octobre à Bienne.
- (5.106.7)
- 5.80.1 *Logopédie*: M^{me} Diener. Dès le 23 octobre à Bienne.
- 5.97.1 *La bibliothèque scolaire – Cours I*: Dès octobre à Bienne.
- 5.105.1 *Quelques romans étrangers du XX^e siècle*: M. J.-P. Pellaton. Dès le 26 octobre à Moutier.
- 5.108.1 *Animation – Conduite de réunions*: M. Ph. Pousière. 8 au 12 octobre à Moutier.
- 5.108.3 *Dynamique mentale et créativité*: M. Ch. Baroni. 1^{er} au 3 octobre à Moutier.
- 5.110.9 *Travaux sur bois et décoration à la peinture paysanne*: M^{me} S. Salomon. Dès le 17 octobre à Bienne.

Le directeur: W. Jeanneret

Redaktion: Hans Adam, Olivenweg 8, 3018 Bern/Postfach, Telefon 031 56 03 17.

Druck: Eicher & Co., Postfach 1342, 3001 Bern.

Rédaction pour la partie française: Yves Monnin, secrétaire adjoint SEB, Brunngasse 16, 3011 Berne, téléphone 031 22 34 16.

Impression: Eicher & Co., Case postale 1342, 3001 Berne.